

## Porc : la plainte française est « grotesque » pour Michael Lohse, porte-parole du DBV



« Les éleveurs français n'ont toujours pas compris les règles du marché », estime l'ISN.

La plainte française auprès de l'UE concernant le marché du porc est grotesque, selon le porte-parole du DBV, le Dr Lohse. Celui rejette toute concurrence déloyale de la production allemande, par le biais de disparités fiscales notamment.

Le DBV explique dans cette prise de position qu'en Allemagne existe « la possibilité pour les petites et moyennes exploitations de régler l'imposition sur leurs recettes selon une procédure forfaitaire et dans les sens d'une simplification fiscale. Tous les aliments sont imposés en Allemagne au taux réduit de TVA de 7 %. Les deux formes de fiscalisation relèvent de décisions nationales, mais sont contrôlées par l'Europe. »

Le syndicalisme allemand ajoute que « si l'Etat français décide d'un système fiscal, cela rentre dans le cadre de sa souveraineté, et on ne peut pas en prendre prétexte pour mettre en cause d'autres Etats membres. C'est la raison pour laquelle cette plainte est grotesque. »

Visiblement, ajoute le Dr Michael Lohse, « cette plainte de la France vise à camoufler ses propres déficits de compétitivité, et même à détourner l'attention des traitements particuliers consentis à l'agriculture française. »

« Il faut aussi, conclut Michael Lohse, que nos collègues français s'interrogent sur la légalité des blocages des routes qui mettent en cause le marché intérieur européen et la liberté de circulation des hommes et de produits. »

Pour sa part le puissant Groupement d'intérêt économique des producteurs de porcs allemands ISN rejoint cette position et considère que la plainte française est une « manœuvre de diversion ».

Les éleveurs de porcs français, explique l'ISN, reprochent à l'Allemagne un dumping fiscal agricole. A ce titre, les éleveurs de porcs allemands bénéficieraient

d'avantages de compétitivité parce qu'il y a en Allemagne un taux de TVA plus faible sur les porcs.

Les Français auraient examiné pendant un an les pratiques cachées de leurs collègues allemands. L'Allemagne exempterait les producteurs de porcs de la TVA. Cet avantage fiscal se monterait à 250 Mio € pour les cinq dernières années.

« Y-a-t-il vraiment quelque chose qui tient, dans ces reproches ? Si nous comprenons quelque chose aux rares déclarations faites, ce serait le régime de forfait TVA des exploitations agricoles qui hérissierait les Français. Mais ce sont des règles fiscales claires, qui ne sont pas uniquement applicables aux élevages. La critique venant de France ne peut en aucune façon être acceptée. Il se trouve que nous avons une législation fiscale différente dans tous les domaines. C'est dans ce cadre-là que tous doivent se mouvoir, pas plus et pas moins. »

Quant à la « diversion » française, elle paraît même, aux yeux de l'ISN, une « manœuvre tordue », à mettre en relation avec le fait que le secteur agricole français se voit actuellement confronté au reproche d'entente sur les prix.

« Rappelons-nous, dit l'ISN, ce qui s'est passé l'été dernier, avec les protestations des producteurs de porcs français contre les prix bas, protestations que nous pouvons comprendre, même si les français sont allés trop loin, par des blocages d'autoroutes par exemple.

Mais par ces protestations, les acteurs ont plus ou moins « fusillé » les cotations de porcs, et ont causé plus de torts à la branche porcine nationale qu'ils ne l'ont servi.

Pendant des semaines, les adjudications du MPB (Marché du Porc Breton), ont été suspendues alors que normalement le prix du porc se forme à travers elles. Après d'importantes querelles, les adjudications ont repris en août. Mais dès octobre, on a assisté à un boycott des acheteurs entraînant un désastre des cotations en France.

Que s'est-il passé ? Avec le soutien des politiques, il y a eu une volonté d'augmenter du prix du porc de 20 cts. Mais cela a conduit à des différences massives entre participants au marché.

Certains gros abatteurs se sont retirés comme acheteurs de la bourse pendant des semaines, et n'ont payé que leurs prix « maison ».

Informée de ces faits, la Commission européenne a demandé à toutes les organisations qui ont participé à la rencontre destinée contraindre les partenaires à une augmentation des prix, des informations et des documents.

Si la Commission européenne trouve des indications montrant une entente sur les prix, les représentants de l'économie laitière et de l'économie de la viande en France risquent une procédure et des pénalités.

L'ISN poursuit : « Les Français n'ont pas, de notre point de vue, compris les règles du marché. Les appels forts à l'Etat en période de crise des prix montrent les négligences de la branche, qui ne semble pas s'être organisée de manière efficace pour l'avenir. Et elle subit maintenant le vent de la globalisation.

Les producteurs allemands prennent aussi des coups de vents, et même de la tempête. Mais ils ont fait ce qu'il y avait à faire chez eux pour affronter ces nouvelles conditions de marché.

Ils ont développé des structures « à racines profondes », quand les Français maintenaient des racines de surface, plus fragiles.

Et ce n'est pas en tentant de scier les racines allemandes que les producteurs français acquerront eux même plus de solidité.